

POUR ALLER PLUS LOIN



PETIT QUESTIONNAIRE À L'USAGE DU CLUB ET DE SES FOURNISSEURS

L'origine et les conditions dans lesquelles les produits que nous achetons ont été réalisés sont des informations que ne fournit pas leur étiquette. Ce questionnaire vous (et nous) aidera à y voir plus clair. N'hésitez pas pour cela à questionner vos fournisseurs !

Nous vous sommes reconnaissants de nous retourner ce questionnaire. Il nous permettra de mieux cerner les difficultés auxquelles les clubs sportifs font face pour se fournir en matériel socialement responsable. Il concerne votre approvisionnement en équipement et «petit» matériel ne requérant pas de production technique spécifique : maillots, shorts, ballons, tee-shirts et autres produits textiles.

LE CLUB ET SES ACHATS DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT

• Quel est votre principal fournisseur de matériel sportif ? Les autres fournisseurs ? (vente par correspondance, grandes surfaces spécialisées, etc. Merci de préciser le nom)

• Quels sont vos 3 critères prioritaires pour le choix d'un fournisseur ? (préciser 1,2,3)

- Le prix
- Les délais
- La qualité
- Le design des produits
- Les « valeurs » défendues (éthique, protection de l'environnement, pas de travail des enfants...)
- La qualité technique
- Les services offerts
- Autres :

• Réalisez-vous des achats groupés ? Avec d'autres clubs ? D'autres entités ? Si oui, quels sont les produits concernés ?

• Êtes-vous (ou la fédération à laquelle vous appartenez) engagé dans une démarche de développement durable ? Laquelle (écologique, sociale, etc.) ?

• Avez-vous déjà engagé une démarche d'achat socialement responsable (production locale, éthique, etc.) ?

Si oui :

Sur quels produits ?

Avec quels résultats ?

DE L'ÉTHIQUE SUR L'ÉTIQUETTE...

Pour avancer vers le respect des droits fondamentaux des travailleurs à travers le monde, le Collectif Éthique sur l'étiquette (ESE) a choisi :

- de porter à la connaissance du grand public français la situation des ouvrières et ouvriers des pays du Sud travaillant dans les secteurs sportif, textile et du jouet. Heures supplémentaires non payées, cadences infernales, conditions d'hygiène et de sécurité déplorables, salaires en deçà des minima légaux, absence de liberté d'organisation. Le consommateur occidental ne peut plus ignorer les conditions de travail de ceux qui produisent à l'autre bout du monde les biens qu'il achète ;
- d'interpeller, notamment par des campagnes d'opinion, les décideurs politiques et économiques afin qu'ils assument pleinement leurs responsabilités, en particulier, en acceptant de revoir leurs pratiques d'achat, source d'une concurrence agressive dont les ouvrier(e)s payent les conséquences.

LES MEMBRES DU COLLECTIF ESE

AFVP (Association française des volontaires du progrès) ; ASSECO CFDT ; Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs ; CCFD-Terre Solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement) ; CFDT (Confédération française démocratique du travail) et 8 fédérations (finances, services, SGEN, enseignement privé, mines et métaux, interco, bois, cadres) ; CFIE (Centre français d'information sur les entreprises) ; CMR (Chrétiens dans le monde rural) ; CUF (Cités unies France) ; Fédération Artisans du monde ; FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) ; FSU (Fédération syndicale unitaire) ; Indecosa CGT ; JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) ; Oxfam France – Agir ici ; Peuples Solidaires ; Ritimo ; UFOLEP.

Soutiens : CRID (Centre de recherche et d'informations pour le développement) ; Ligue de l'enseignement ; Solidarité laïque, CFDT Agroalimentaire, 2 URI CFDT (Pays de la Loire et Nord-Pas-de-Calais).

CONTACTER LE COLLECTIF :

info@ethique-sur-etiquette.org -
01 42 03 82 25
www.ethique-sur-etiquette.org



POUR
DES ACHATS
SPORTIFS
RESPONSABLES...

JOUEZ
LE JEU!



POUR DES ACHATS SPORTIFS RESPONSABLES

JOUEZ LE JEU!

LES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIFS : UN ACTEUR DE TAILLE

Les clubs et associations sont au centre de la pratique sportive en France : 175 000 clubs regroupent 15 millions de licencié(e)s, uni(e)s derrière une passion et des valeurs communes.

Mais ils ont également un réel poids économique, par la part importante de leur budget qu'ils consacrent à l'achat de matériel : maillots, shorts, équipements divers, etc. 10 % de leur budget est ainsi utilisé pour l'achat de matériel chaque année, ne représentant pas moins de 60 millions d'euros et des millions d'articles de sport ! Mais savons-nous dans quelles conditions sont fabriqués ces produits ?

UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis quelques années, le mouvement sportif est engagé pour un sport durable. Les fédérations et clubs sportifs ont ainsi adopté diverses démarches de développement durable, notamment dans sa dimension environnementale : achats de t-shirts en coton bio, sensibilisation des adhérents aux enjeux environnementaux, réduction des déchets, réalisation de Bilans Carbone®, etc. En effet, développement durable rime souvent avec protection de l'environnement. C'est pourtant oublier un des 3 piliers qui le composent : le pilier social. **Que serait, en effet, une planète « environnementalement » viable mais irrespectueuse des droits fondamentaux de ses habitants ?** À travers ses achats, le club sportif peut jouer un rôle dans l'amélioration des conditions de travail des ouvriers de l'industrie du sport.

MADE IN DROITS DE L'HOMME ?

En effet, l'équipement acheté par les clubs sportifs, de sa conception à son achat, subit de nombreuses transformations et voyage à travers plusieurs continents : un ballon ou un tee-shirt vendu en France a pu être conçu aux États-Unis, la matière produite en Chine, l'assemblage réalisé en Thaïlande etc. Consommé ici, il est produit dans les pays où les salaires sont beaucoup plus faibles et la main-d'œuvre plus flexible. Il en résulte des conditions de travail rarement respectueuses des droits humains fondamentaux : salaires de misère, journées de 12 à 15 heures, conditions de sécurité déplorables, interdiction de former des syndicats, etc.

Organisateurs, responsables de clubs sportifs, responsables de magasins, fabricants doivent s'engager ensemble pour que soient respectés les droits des travailleurs qui réalisent ces produits. **À leur niveau, les clubs peuvent contribuer à faire respecter ces droits à travers une politique d'achats responsable et respectueuse des enjeux sociaux qui n'est pas nécessairement beaucoup plus coûteuse, surtout si elle est programmée et soutenue par des partenaires solidaires de cet engagement.**

PLAY FAIR... JOUEZ LE JEU POUR LES JO!

En 2004 et 2008, le Collectif ESE s'est mobilisé au sein de la coalition internationale Play Fair pour exiger du mouvement olympique et des grandes marques de sport qu'ils s'assurent du respect des droits des travailleurs de l'industrie du sport. **La mobilisation commence en vue des jeux de Londres 2012... Rejoignez-nous!**

CLUBS SPORTIFS

À VOUS DE JOUER

En l'absence d'un label « social », qui garantirait qu'un produit a été réalisé dans des conditions respectueuses des droits humains au travail, **les clubs peuvent favoriser, à travers leur politique d'achat, des conditions sociales respectueuses des droits humains.**

• Connaître les conditions de fabrication du matériel sportif :

- Questionner ses fournisseurs sur les conditions de fabrication de leurs produits et leurs moyens de vérification. Le questionnaire ci-joint est, par exemple, un outil simple et pratique !
- Insérer une clause sociale dans ses appels d'offres ou ses contrats avec ses fournisseurs.
- Exiger de ses fournisseurs l'adoption d'un code de conduite. Voir le code de conduite modèle proposé par le Collectif : www.ethique-sur-etiquette.org

• Privilégier les démarches socialement responsables :

- matériaux biologiques gérés durablement, recyclés, etc.,
- matériaux issus du commerce équitable,
- fabrication et impression locales,
- fabrication intégrant une démarche sociale (réinsertion, récupération, etc.).

• Agir en collectif :

- Réaliser un groupement de commandes avec d'autres clubs ou d'autres entités auprès de fournisseurs intégrant une démarche socialement responsable, pour permettre des économies d'échelle.
- Monter un partenariat avec une collectivité locale pour favoriser ce type d'achats.

• S'informer et sensibiliser :

- Visiter le site www.ethique-sur-etiquette.org et relayer les campagnes du Collectif.
- Communiquer sur sa démarche d'achat responsable auprès des licenciés.
- Organiser des actions de sensibilisation des adhérents aux conditions de fabrication de leur équipement sportif.

LES DROITS FONDAMENTAUX AU TRAVAIL
Le Collectif fonde ses revendications sur 8 droits fondamentaux issus des normes et conventions internationales :

- Interdiction du travail forcé
- Non-exploitation des enfants
- Liberté syndicale
- Droits d'organisation et de négociation collective
- Respect d'un salaire minimum vital
- Respect d'une durée maximale du travail
- Non-discrimination
- Santé et sécurité au Travail

... PETIT QUESTIONNAIRE À L'USAGE DU CLUB ET DE SES FOURNISSEURS

Quelles ont été vos principales difficultés à sa mise en œuvre ?

Si non, quels sont les obstacles à la mise en œuvre d'une telle démarche pour votre club ou association ?

• Demandez-vous à vos fournisseurs des garanties en matière sociale ? (intégration d'une clause sociale, critères « éthiques », demande d'information sur les lieux de fabrication, demande d'un code de conduite, etc.).

• Seriez-vous prêt à intégrer de tels critères dans vos contrats avec vos fournisseurs ? Pour quelles raisons ?

VOTRE FOURNISSEUR PRINCIPAL

• A-t-il adopté une charte éthique, un code de conduite ?

• Connaît-il les lieux et conditions de fabrication de ses produits et est-il en mesure de vous les divulguer ?

• Réalise-t-il des audits sociaux indépendants chez ses propres fournisseurs ? Des mesures correctives sont-elles mises en œuvre ?

• Lui-même, insère-t-il une clause sociale dans ses contrats auprès de ses fournisseurs et sous-traitants ?

• Vérifie-t-il les informations relatives aux conditions de travail chez ses sous-traitants ?

• Serait-il prêt à s'impliquer dans une démarche progressive de Responsabilité Sociale ?

• Quelles garanties vous propose-t-il pour vous assurer que les produits sont fabriqués dans le respect des droits de l'Homme au travail ?

Questionnaire à renvoyer à :
Collectif Éthique sur l'étiquette
4 boulevard de la Villette
75019 Paris

